



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2^{eme} (9^{eme})
Nom de site	Boulevard Poissonnière	Numéro	T10991
Adresse du site	25, boulevard Poissonnière	Hauteur	R+6 (27.64m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est present (240/340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/06/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	30/09/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	>10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	120° < 3V/m - 220° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

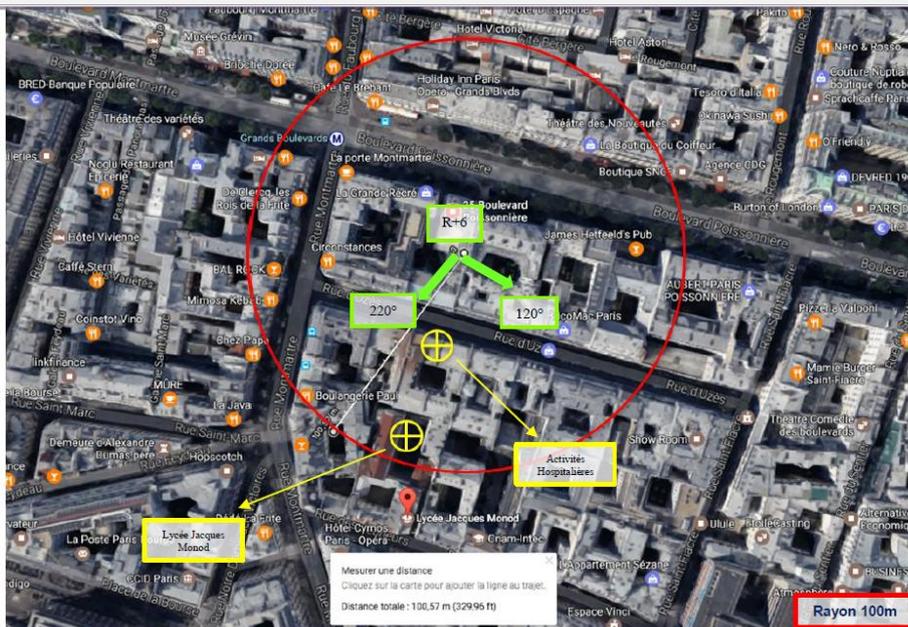
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes pentabandes par deux antennes Heptabandes de tailles identiques (2m).
Zone technique	6 modules techniques seront remplacés, ils seront de couleur grise et seront installés à proximité des antennes et invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	30.14m (120°) et 29.64m (220°)

Date : Conformité du dossier

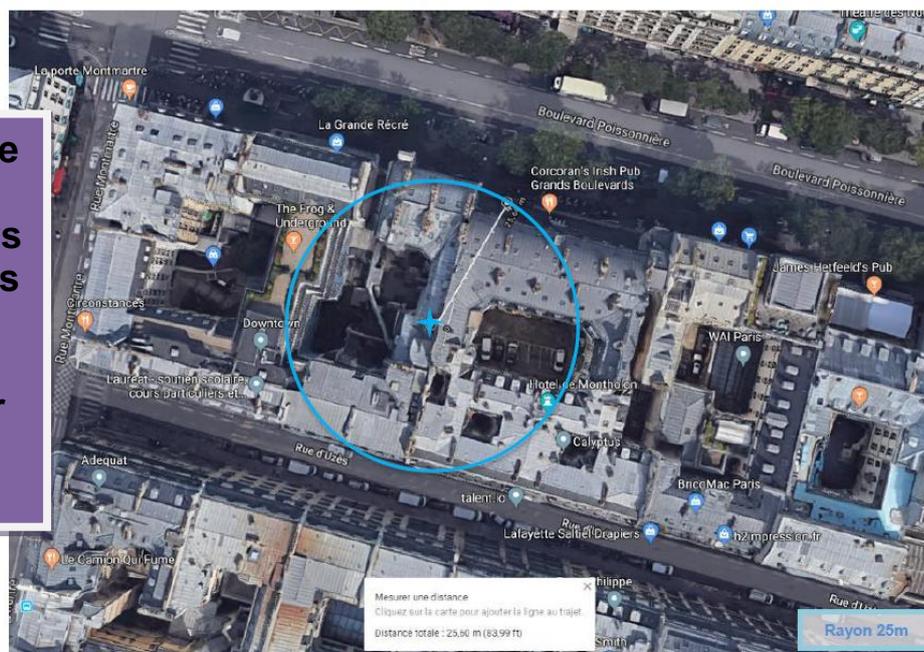
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Jacques Monod / Lycée	44 Rue des Jeuneurs	R+2	Non	138m	0.195
Activités Hospitalières	13 Rue d'Uzès	R+4	Non	70m	0.137

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

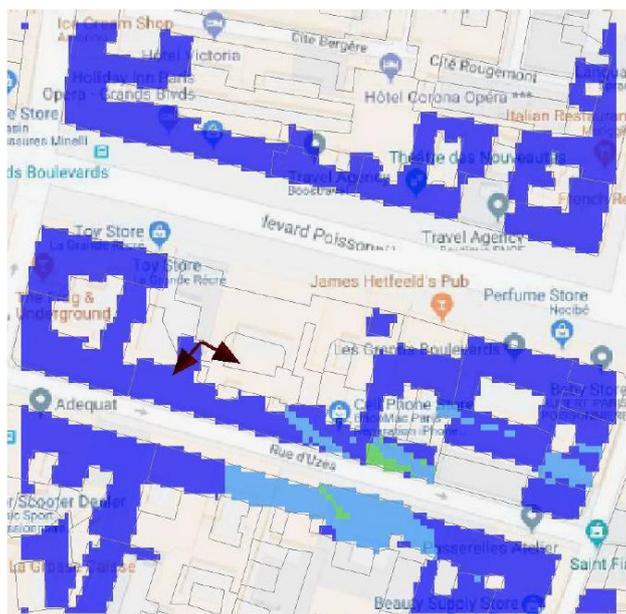


Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 2 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

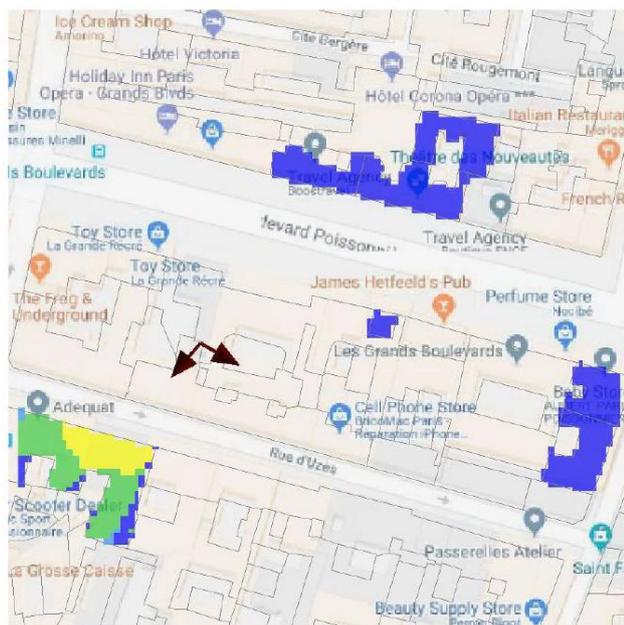


Légende

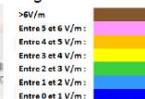


b. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Légende



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

**LA SIMULATION EST
CONFORME AU
SEUIL DE LA CHARTE**

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



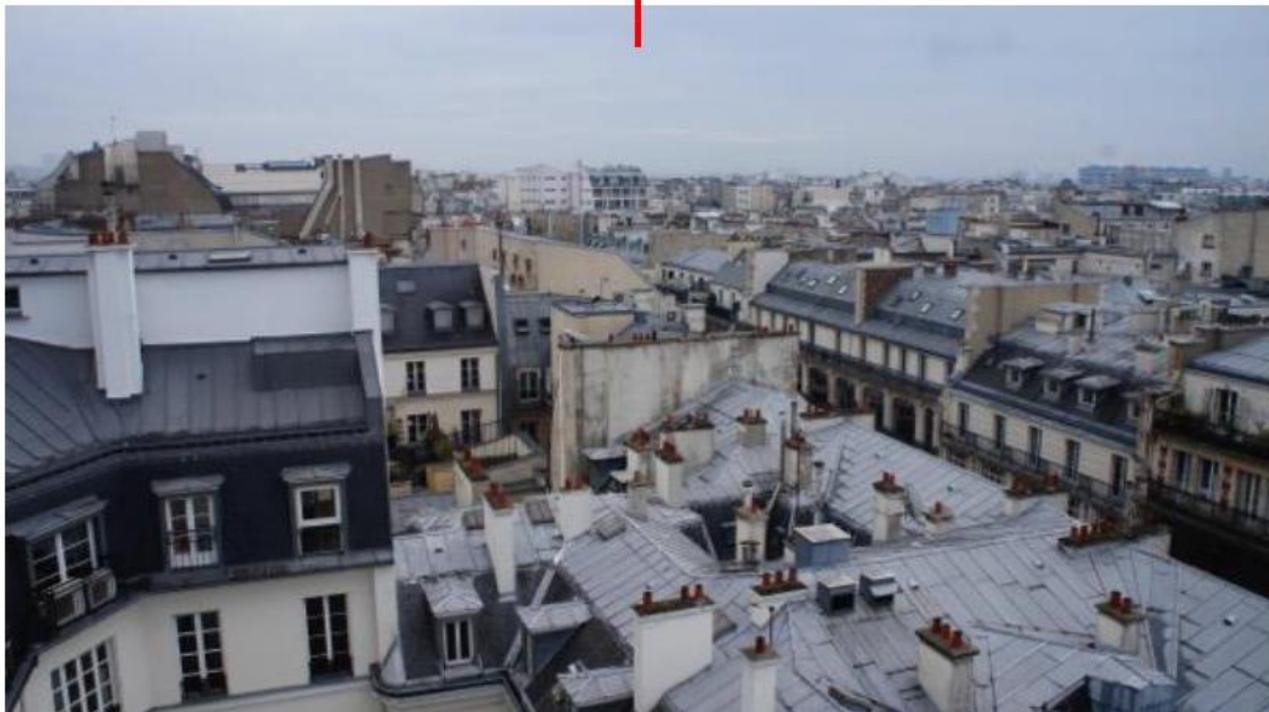
Etat projeté :



Aucune modification visuelle

Vue des Azimuts

Azimut 120 ° :



Azimut 220 ° :

